

qu'il s'agissait de nos institutions locales et catholiques ?

De quel droit donc viendriez-vous aujourd'hui imposer à la région de Montréal une institution dont elle ne veut pas, parce que, soit au point de vue religieux, soit au point de vue scientifique, elle peut trouver chez elle un enseignement beaucoup supérieur ; parce que le contrôle de Québec et l'établissement de la succursale, auront pour effet inévitable de paralyser la haute éducation, empêcher tout progrès et nous tenir dans un état d'infériorité humiliant pour nous et ruineux pour nos enfants ?

Quelques-uns d'entre vous, je le sais, croient devoir nous imposer cette succursale Laval parce qu'ils pensent que Laval a des droits à rester seule Université Provinciale, et qu'ils ne savent pas avec quelle injustice Laval nous a toujours traités. Examinons un peu cette question :

Ce que l'on est convenu d'appeler la *région de Montréal* est, tout le monde l'admettra, beaucoup plus importante que celle de Québec et cela, sous presque tous les rapports.

Nous sommes les premiers à reconnaître les avantages de Québec, ses sites admirables et les belles qualités de sa population. Mais enfin, nos amis de Québec ne s'offenseront pas si nous leur rappelons que ce panorama admirable, que présente leur district, il est resserré entre d'énormes chaînes de montagnes qui lui font un superbe cadre, mais qui retrécissent beaucoup son territoire habité. Notre population est deux fois sinon trois fois plus considérable que la leur, notre ville, d'un grand bout la plus importante de toute l'Amérique Britannique du Nord, a plus du double de la population de Québec, et sous le rapport de la richesse et des grandes institutions de tout genre, elle l'emporte sur elle dans une bien plus grande proportion.

Au point de vue des affaires en général, du commerce et de l'industrie, de la production agricole, etc., la proportion est encore plus considérable.

L'on a dit, et je crois cette donnée à peu près exacte, que, des jeunes gens catholiques qui se destinent aux professions libérales et qui viennent étudier dans nos grandes villes, au nombre d'à-peu-près 500 annuellement, il n'y en a pas un quart qui vont à Québec ; et que du nombre de ceux qui demandent l'enseignement supérieur, les trois quarts au moins sont induits à venir étudier à Montréal, soit par leur proximité et leurs relations avec Montréal, soit parce que

Montréal est le centre naturel du territoire qu'ils habitent, soit enfin parce que leurs intérêts matériels les y conduisent et qu'ils y trouvent des avantages que Québec ne leur offre pas.

Eh bien ! avec ces avantages de toute nature, n'eût-il pas paru de la plus parfaite équité que dès le début de cette question universitaire Montréal eût dit : " J'ai des droits égaux aux vôtres à être le grand centre intellectuel et scientifique de la province de Québec : dans toute question universitaire, Montréal doit être placée sur le même pied que Québec ; ce serait lui faire injure que de songer pour un instant à lui faire une position inférieure ? " Qu'y eût-il eu d'étonnant même si Montréal, avec sa supériorité admise par tous, eût réclamé la préséance ? Et cependant, qu'avons-nous fait ? J'hésite à le dire, tant notre modération ressemble à de la faiblesse. Qu'avons-nous fait ? Bien loin de réclamer la préséance, d'afficher notre supériorité, nous n'avons pas même réclamé d'être mis sur un pied d'égalité avec Québec. Nous réjouissant de la bonne fortune de Québec, nous sommes allés à Laval, offrant de lui reconnaître pour toujours le droit de suprématie dans le haut enseignement. Nous lui avons dit modestement : " Restez la première, la seule Université catholique de la province : accordez-nous seulement la faveur d'affilier nos écoles de Droit et de Médecine, ainsi que votre charte vous en donne le droit, afin de nous permettre de procurer à notre jeunesse l'avantage des degrés universitaires. A vous, pour toujours, le titre et l'honneur d'être la première, l'unique université catholique du Canada ! A vous ! à la vieille cité de Québec, la gloire d'attacher votre nom à tous les hauts titres universitaires conférés parmi nous ! ! !

" A nous, le rôle modeste de vous payer tribut, d'être vos auxiliaires, d'être pour vous des instruments de prospérité et de servir à alimenter vos succès ! ! ! Cette gloire et ce nom de Laval et de Québec, nos enfants les porteront sur tous les points du globe avec les titres universitaires conquis par eux, pour votre éternel honneur et au bénéfice de votre institution qui s'enrichit à nos dépens ! " Eh bien ! qui le croirait ? ce rôle modeste, il n'a pas paru encore assez humble aux yeux de Laval ! L'infériorité que nous acceptions de si bonne grâce, ne lui a pas paru assez marquée. A nos nombreuses demandes d'affiliation, Laval a toujours invariablement répondu par des refus. Non-seulement elle nous a refusé,